



Conférence de presse du 16 août – **exposé de Heiner Studer, président du PEV Suisse**

Lancement de l'initiative « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »

Réforme de la fiscalité successorale: introduction, origine et points essentiels

Le PEV, les Verts et le PS travaillaient depuis un moment parallèlement, sans le savoir, sur l'idée d'un impôt sur les successions. Après s'en être rendu compte, une représentation du PEV et du PS se retrouvèrent pour voir si un travail commun serait envisageable. Par la suite, les Verts furent également invités. Des représentants des trois partis, dont l'orateur, avaient déposé des interpellations parlementaires à ce sujet à plusieurs reprises, mais sans succès. Il devint vite clair que c'était en alliant nos forces que nous pourrions augmenter nos chances de réussite. Un groupe de travail rassemblant deux membres de chacun des trois partis vit donc le jour, sous la direction de Peter Schäppi, PEV. En font partie pour le PS Jacqueline Badran et Hans Kissling et pour les Verts Bruno Fässler et Yvan Schauwecker, ainsi que l'orateur.

Lors de nos séances intenses et constructives, toutes les différends et toutes les questions ouvertes furent résolus et plus rien n'empêchait la rédaction d'un texte d'initiative commun. Cette collaboration exemplifie la faisabilité d'un travail interpartis là où les objectifs sont partagés et où la volonté est présente de procéder par consensus, en valorisant les solutions plutôt que des positions figées. Le groupe de travail avait à cœur de soumettre un texte mûrement réfléchi et non seulement une revendication générale.

Des points essentiels formulés en commun virent le jour (voir page en annexe). Ceux-ci furent approuvés par les différentes commissions des partis. La formulation définitive du texte de l'initiative est maintenant disponible, l'initiative a été publiée dans la feuille fédérale et la récolte des signatures peut commencer.

Lors de la préparation de l'initiative populaire, le PEV était le premier parti à décider de la lancer en commun avec d'autres partenaires. C'est pour cela qu'on lui en confia la direction. Et c'est aussi pour cette raison que la conférence de presse est introduite et dirigée par des représentants du PEV. Nous nous réjouissons que l'Union syndicale suisse participe, et nous souhaitons également la bienvenue au PCS et à d'autres organisations (la liste provisoire est disponible, elle se rallonge au fur et à mesure).

L'impôt sur les donations et les successions est l'impôt le plus équitable vu qu'il impose un revenu qui n'est pas fruit d'un travail. C'est pourquoi nous nous engageons pour que cet impôt soit introduit au niveau fédéral.

Heiner Studer

Président du PEV Suisse, anc. conseiller national, Wettingen